

Tchécoslovaquie: seconde immolation par le feu

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 15 - Mardi 21 janvier 1969

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. ET PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 25 513.
Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (071) 27 49 10, CCP 10 8500 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 47 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50,
3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO 30 ct Directeur: René Meylan Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

L'affaire du saccage des lacs de l'Hongrin Curieuse position du DMF

Hier après midi, au cours d'une conférence de presse, le Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a donné connaissance du résultat des tractations engagées entre la Confédération et l'Etat de Vaud à la suite de la destruction par l'armée de la faune des lacs de Nervaud et d'Argnauz.

Les faits remontent à juin 1967. On se souvient que c'est à la suite de plusieurs plaintes provenant des milieux de pêcheurs que l'inspecteur cantonal devait constater que la totalité des poissons peuplant ces deux lacs avaient été massacrés par des projectiles tirés par l'armée.

Depuis lors, le Département de l'AIC est intervenu à plusieurs reprises à Berne pour obtenir des explications, une indemnisation légitime et l'assurance qu'à l'avenir on s'abstiendra d'anéantir les derniers bijoux de notre patrimoine.

La réponse du Conseil fédéral à la question écrite du conseiller national saint-gallois Vetsch a incité le Conseil d'Etat vaudois à publier un communiqué confirmant que des entretiens avaient lieu avec l'administration militaire à ce sujet.

Le 9 janvier dernier, M. Gnaegi a adressé une lettre rassurante aux autorités vaudoises. Cette réponse a

été favorablement accueillie par le gouvernement cantonal, mettant ainsi un terme au litige entre les deux parties. Le DMF a également remis le dossier contenant le rapport de clôture établi par le juge d'instruction du Tribunal de division I. Très complaisante, la Confédération a offert 6500 fr. pour le repeuplement de la faune lacustre de ces deux lacs. Tout est bien qui finit bien...

M. Debétaz, chef du Département de l'AIC, dit que nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus. De son côté, la Société vaudoise des pêcheurs ne semble pas très convaincue.

Cet arrangement à l'amiable sauvegarde les excellents rapports entre les cantons et la Confédération, mais il ne pourra dissiper certains doutes qui continuent à planer parmi la population. En effet, l'attitude du DMF est pour le moins troublante. Le ton du communiqué tendrait à un geste de bonne volonté tout en récusant toute responsabilité. L'enquête du juge d'instruction, faute de preuves, n'a pas permis d'établir avec conviction qu'il s'agissait d'une grave erreur commise par des officiers...

Les investigations entreprises sur place ont abouti à la découverte d'obus, ce seulement dans le lac de

nervaud. Il est difficile d'affirmer que le lac d'Argnauz renferme aussi des vestiges de projectiles, en raison d'une épaisse couche de vase. Par l'intermédiaire d'une tierce personne, un berger aurait déclaré avoir vu des soldats lancer des grenades dans les lacs directement depuis un rocher.

L'audition de ce témoin n'a pas pu avoir lieu avant la déposition du rapport d'instruction. Interrogé ultérieurement cet homme rejette catégoriquement les déclarations faites par son collègue.

« Mon collègue se sera mal souvenu de ce que je lui avais dit, et aura cru comprendre... »

Le Département militaire prétend que les projectiles trouvés sur place peuvent aussi provenir de coulées de neige...

Est-ce vraiment l'aboutissement d'une affaire ?

L'ouverture d'une nouvelle enquête est-elle utile ?

Le Conseil d'Etat ne le pense pas. Cela signifierait l'interrogatoire de plusieurs centaines de témoins, officiers sous-officiers et soldats, ayant effectué des exercices dans la région. Cela implique des frais démesurés pour un résultat aléatoire, ajoute le communiqué du département.

L'Inspectorat cantonal de la pêche a évalué les dégâts à 8324 fr. 60. Le montant versé par le DMF est donc raisonnable si l'on sait que les estimations d'un inspecteur sont fondées sur des données empiriques, a dit en substance M. Debétaz. Ce chiffre pourrait être inférieur si l'expertise était menée par une personne neutre...

Voilà en grandes lignes, les propos tenus hier à la conférence de presse.

D'autre part, le Conseil fédéral apporte l'assurance que tout sera mis en œuvre pour préserver les lacs d'éventuelles explosions de projectiles. Attendons pour voir...

Toujours est-il que la vallée de l'Hongrin est un lieu de prédilection pour l'entraînement de nos troupes. Il paraîtrait même que l'on prévoit des mouvements « d'attaques » sur un des lacs alimentés par le Petit-Hongrin. L'occupation de ce site par l'armée ne laisse pas d'être inquiétante. On peut se poser des questions. Et notamment: Serons-nous réduits à contempler passivement de nouveaux saccages de ce genre ? K. Sch.



Après l'étudiant Jan Palach, un second jeune Tchécoslovaque s'est immolé par le feu hier à Pilsen. Il s'agit d'un employé de 25 ans, Josef Hlavaty, qui a subi des brûlures au deuxième degré. Cette nouvelle a incité le président Štroboda à lancer un appel à la nation. L'émotion populaire est considérable. Notre photo: la foule recueillie à l'endroit où Palach s'est immolé.

DERNIÈRE PAGE

Un quotidien irakien attaque la Suisse:

« Les mains sales de Berne, complice des nazis »

Le quotidien irakien « Al Anour » attaque la Suisse pour « son inacceptable intervention en faveur des accusés juifs des procès d'espionnage ».

« Al Anour » estime que l'Irak devrait protester officiellement contre l'attitude prise en cette circonstance par le gouvernement fédéral helvétique.

Un porte-parole du Ministère irakien des Affaires étrangères a fait savoir hier que le Gouvernement irakien n'accepterait pas une note suisse sur les mauvais traitements des Juifs d'Irak.

« Al Anour » écrit: « Les Juifs d'Irak sont des citoyens irakiens soumis aux mêmes lois, ayant les mêmes droits que les autres Irakiens. Aucun Etat n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des autres pays. Or, la Suisse affirmant que les Juifs d'Irak sont persécutés se livre à une intervention inacceptable dans les affaires d'Irak. »

« Al Anour » prétend ensuite que durant « la seconde guerre mondiale, la Suisse avait fermé ses frontières aux Juifs qui cherchaient à se réfugier sur son territoire pour échapper aux persécutions nazies ».

« Al Anour » ajoute: « Les gouvernements arabes doivent saisir cette occasion pour faire savoir que les citoyens arabes de religion israélite sont soumis aux lois des pays dans lesquels ils vivent. »

« Lorsqu'un Juif est arrêté pour espionnage, il est poursuivi pour son manque de loyalisme envers son pays et il ne doit ce loyalisme à au-

cun autre pays. »

« Al Anour » rappelle enfin « qu'une Juive d'Israël a été arrêtée cette semaine à New York au moment où elle cherchait à faire entrer en contrebande un lot de diamants ». « Al Anour » écrit: « Puisque Berne distribue des notes à droite et à gauche, pourquoi ne pas remettre une protestation à Washington contre les mesures antisémites auxquelles les Juifs sont soumis à l'aéroport Kennedy? Quant à nous, dans le Moyen-Orient, nous n'admettons pas que ceux qui partagent la responsabilité des massacres commis par les nazis essuient leurs mains sales sur notre peau. »

On rappelle, au Département politique fédéral, que la Fédération suisse des communautés israélites s'était adressée au DPF au sujet d'une enquête pénale ouverte en Irak contre des Juifs irakiens. Ces derniers seraient menacés de peine de mort. Eu égard à l'aspect humanitaire de cette affaire, l'Ambassade de Suisse à Bagdad a été chargée d'examiner le cas et d'établir un rapport. Sur la base des informations parvenues à Berne, il ressort que les éléments nécessaires à la poursuite de cette affaire font défaut. L'Ambassade de Suisse à Bagdad, ainsi que l'a constaté le Ministère irakien des affaires étrangères, n'a entrepris aucune démarche officielle. Cette affirmation correspond donc à la réalité. Les attaques contre le Gouvernement suisse publiées dans le quotidien irakien « Al Anour » sont dénuées de tout fondement.

Procès des sorciers: Terrifiante crédulité

Au cours de ce 10^e jour d'audience, la Cour d'assises de Zurich a entendu lundi matin les déclarations des épouses de deux des frères Barmettler et de celle d'Emilio Bettio, toutes trois encore persuadées aujourd'hui de la valeur morale de la communauté.

Les trois femmes ont notamment été questionnées sur l'activité de leurs maris durant la journée du 13 mai 1966. Journée où Bernadette Hasler fut flagellée. Elles ont déclaré avoir entendu, depuis la cuisine, les bruits de la flagellation, et ont décrit comment elles ont ensuite découvert Bernadette qui « saignait légèrement ». Lucie Barmettler, mère de 5 enfants, a trouvé normal que trois hommes aient giflé Bernadette. A la question de savoir si elle aurait également supporté que l'un de ses enfants soit battu de cette façon, Lucie Barmettler a répondu un « non » presque imperceptible.

Les raisons qui ont conduit Bernadette à la mort ont été cachées aux trois femmes. Les trois témoins

avaient cru ce que Magdalena Kohler et Josef Stocker avaient raconté au sujet de Bernadette. La femme de Paul, ainsi que les deux autres femmes du reste croyaient fermement que Bernadette avait conclu un pacte avec le diable.

Un autre témoin, une ressortissante allemande, a souligné l'heureuse influence qu'elle a ressentie au contact de Stocker et de Kohler. Cette femme était également en étroite relation avec sœur Stella et déclare être persuadée que ses écrits sont « saints ». Sœur Stella, précisa encore le témoin, appartient toujours à l'église catholique et des réunions de prières « en petit comité » sont organisées aujourd'hui encore à Singen.

Le dernier témoin à se présenter à la barre, est un ami intime des Bettio. Il préside une commune zurichoise. Il a qualifié d'impensables les accusations portées contre Bettio. De tels actes, a-t-il dit, ne peuvent lui être reprochés. Il s'agit là d'une erreur!

Rapport officiel sur l'affaire Buehrle

Le Département fédéral de justice et police communique:

« Le rapport relatif à l'enquête de police judiciaire dirigée contre des personnes appartenant à la fabrique de machines-outils d'Erlikon, Buehrle et Cie S. A., à Zurich-Erlikon, a été transmis au Département fédéral de justice et police le 18 janvier 1969.

Il en ressort que le produit de la vente de matériel de guerre exporté illégalement atteint la somme de 88,7 millions de francs. Les inculpés ont en outre obtenu ou tenté d'obtenir des autorisations d'exportation pour un montant de presque 10 millions en faveur de matériel de guerre qui ne peut plus être exporté. Dans une faible mesure, les armes exportées provenaient de stocks qui avaient été séquestrés par les autorités fédérales, à la fabrique de machines-outils d'Erlikon, vers la fin de la deuxième guerre mondiale, au titre d'avoirs allemands. Dans le cadre d'un règlement transactionnel de différentes

prétentions, la Confédération a laissé à la fabrique de machines-outils d'Erlikon, en 1956, le soin de vendre ce matériel qui n'avait plus pu être livré à l'auteur de la commande, le produit de la vente devait être partagé par moitié après déduction d'une commission. L'enquête de police judiciaire du Ministère public fédéral a révélé que des armes provenant de ce lot avaient également été exportées illégalement par des mandataires de la fabrique d'Erlikon. Dès qu'elles en furent informées, les autorités fédérales ont résilié l'arrangement intervenu, interdit toutes autres ventes et ordonné une vérification des comptes.

« Lorsque le Conseil fédéral aura examiné la proposition du Département fédéral de justice et police, il décidera s'il y a lieu de poursuivre l'affaire par une instruction préparatoire fédérale ou si la procédure doit être déléguée aux autorités du canton de Zurich. »

VERS UNE ÉLECTION DISPUTÉE

en Argovie: Il y a sept candidats (2 radicaux, 2 socialistes, 1 conservateur, 1 PAB, 1 « Team 67 ») pour les cinq sièges du Conseil d'Etat (2 soc., 1 rad., 1 c.-c.-s., 1 PAB). Les radicaux visent le siège socialiste laissé vacant par la démission d'A. Richner.

■ DEUX BLESSÉS dans l'embarquée d'une auto zurichoise qui a quitté la route hier matin près de Faoug (VD) sur la route Lausanne-Berne.

■ RUBRIQUE EXEMPLAIRE dans le « Bund » de Berne: elle paraît tous les quinze jours... en français, sous le titre « La Voix de la Romandie », et s'ouvre à tel ou tel Suisse romand qui s'y exprime sur le sujet de son choix.

■ BEAU COUP DE FILET à Locarno où la police annonçait hier qu'elle avait arrêté le 30 décembre (toujours l'extrême rapidité de l'information officielle...) deux escrocs internationaux de nationalité italienne qui, utilisant des faux chèques pour des achats somptueux ont causé aux banques suisses un préjudice de plusieurs centaines de milliers de francs.

REBONDISSEMENT

dans « l'affaire des millions » de Chiasso qui avait vu l'assassinat, le 18 décembre 1967, de la gouvernante du bijoutier Schnorf, afin de voler celui-ci: On a découvert au domicile du principal suspect, G. G., détenu depuis le crime, des fausses coupures de 10 000 liras.

DÉLÉGATION À MOSCOU

du Parti suisse du travail: elle va partir bientôt pour discuter avec les camarades soviétiques de problèmes intéressant les deux partis. Autre décision du PST-POP: voter contre la loi fédérale sur les Ecoles polytechniques.

Cela s'est passé dans notre pays

Nixon est président



Notre bélino de Washington: Le président Nixon (à droite), prêtant le serment d'investiture. A gauche, le juge fédéral Warren; au centre, la femme de Nixon. De vives manifestations ont eu lieu à l'occasion des cérémonies d'hier à Washington. Nixon rencontre une hostilité visible de larges milieux, et notamment celle, déclarée, des syndicats.

DERNIÈRE PAGE

PROGRAMMES



RADIO

Mardi 21 janvier 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Bonjour les enfants ! 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La fa mi. 20.00 Magazine 69. 20.25 Interimédia musical. 20.30 «L'écriteur», théâtre. 22.30 Inf. 22.35 Le tour du monde des Nations Unies. 23.05 «Prélude à la Nuit». 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Em. d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Play time. 20.30 Prestige de la musique. 21.30 La vie musicale. 21.50 «Orfeo». 22.20 Felice Giardini. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 et 23.25 Inf. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Musique. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Musique et nouvelles de l'Ouest. 19.15 Inf. 20.00 Hit-parade. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Entretien. 21.00 La chanteuse Martha Schlamme. 21.15 Orch. récréatif de Beromunster. 21.45 La situation internationale. 22.15 Inf. 22.25 Jazz

Mercredi 22 janvier 1969

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Inf. 6.30 De villes en villages. 7.15 Miroir-première. 8.00 Inf. 9.00 Inf. 9.05 A votre service ! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 12.55 «Astérix et Cléopâtre», feuilleton. 13.05 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30 et 15.00 Inf. 6.10 Musique. 6.20 Musique champêtre et jodels. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Œuvres de Händel. 9.00 Entracte. 10.05 Divertissement. 11.05 Musique. 12.00 Musique viennoise. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Marches.

TV ROMANDE

Mardi 21 janvier 1969

18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Sur l'antenne. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 «Flipper le Dauphin», feuilleton. 19.40 Téléjournal. 20.05 Carrefour. 20.25 «Vol sans laisser de trace», film. 21.15 Vivre au XXe siècle. 22.15 Festival de jazz de Montreux 1968. 22.45 Téléjournal.

TV FRANÇAISE

Mardi 21 janvier 1969

1re chaîne. — 17.20 Télévision scolaire. 18.20 Flash-actualités. 18.21 Contact. 18.50 Jeu: Teul teul. 18.45 Les quatre saisons. 19.15 Bonne nuit les petits. 19.20 Actualités régionales. 19.40 «L'Homme du Picardie», feuilleton. 20.00 Télé-soir. 20.25 «Une Histoire d'Amour», film. 21.15 Boxe. 22.15 La pollution des eaux. 23.10 Télé-nuit.

2e chaîne. — 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers. 19.40 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 «L'Eventail de Séville». 20.30 Variétés. 22.00 Prestige de la musique. 23.00 Nocturne, duo flûte et harpe.

Mercredi 22 janvier 1969

1re chaîne. — 10.12 Télévision scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 14.03 Télévision scolaire.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

SOUS-COMMISSION DU PROGRAMME DE LA COMMISSION ÉLECTORALE. — Mardi 21 janvier, à 20 h. 30, Café de la Terrasse.

SOUS-COMMISSION ÉLECTORALE FÉMININE. — Mercredi 22 janvier, à 18 h. 30, au Café de la Terrasse.

Section rive gauche, assemblée générale, jeudi 23 janvier, à 20 h. 30, Café de la Terrasse. Comité à 20 h.

Groupe socialiste des Eaux-Vives: Assemblée le 23 janvier, à 19 h., Café de la Terrasse.

JEUNESSE SOCIALISTE: Assemblée générale. — Election du comité, vendredi 24 janvier, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse.

CANTON DE VAUD

RIVIÈRE VAUDOISE: Groupement féminin. — Jeudi 30 janvier 1969, à 20 h. 30, au carnotzet du Restaurant Le Littoral, à la Tour-de-Peilz. Causerie de M^{me} Pauline Dufour, conseillère communale de Montreux. Une profession féminine: guide touristique. Invitez vos amies et connaissances.

CANTON DE NEUCHÂTEL COMMISSION FÉMININE CANTONALE. — Séance mercredi 22 janvier à 19 h. 45, à l'Hôtel City (salon français), Neuchâtel. Présence indispensable.

NEUCHÂTEL: Comité de district. — Lundi 27 janvier, à 20 h. 15, Café Guillaume-Tell, Saint-Blaise. Ordre du jour: élections cantonales.

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

Pour jouer contre la Roumanie

En vue des championnats du monde, Gaston Pelletier vient de faire un premier choix. Il a sélectionné dix-huit joueurs pour jouer contre la Roumanie (il en faudra dix-sept pour la Yougoslavie) dont les matches ont été définitivement fixés. La Suisse jouera le 31 janvier à Thonon et le 1^{er} février à la Patinoire des Mélézes de La Chaux-de-Fonds. Les joueurs

retenus sont :

Gardiens : Rigolet et Clerc. — Arrières : Furrer, Huguenin, Sgualdo, Aeschlimann, Henzen. — Avants : Reinhard, Turler, Piller, Dubois, Berger, Pousaz, Ueli Luthi, Stambach, Giroud, Henry et Joris.

Il n'y a donc aucune surprise par rapport à ce que nous supposions hier. R. D.

Saint-Moritz se défend

Saint-Moritz, qui ne s'est pas déplacé samedi à Lugano où il devait jouer en match comptant pour la poule de relégation de ligue B, vient de préciser sa position. Après avoir rappelé les incidents qui ont marqué les deux matches de championnat entre Saint-Moritz et Lugano — deux joueurs luganais ont été blessés à Saint-Moritz et à Lugano l'équipe grisonne fut attaquée par le public — Saint-Moritz déclare que, dans la situation actuelle, un déroulement normal d'un match Lugano-Saint-Moritz ne pourrait être assuré. Le club grison ajoute qu'il se refusait à se déplacer à Lugano jusqu'à ce que le protêt déposé le 21 décembre contre Lugano ait été examiné par les organes compétents de la Ligue suisse.

De son côté, la Commission de discipline de la Ligue suisse de hockey sur glace a fait connaître hier les décisions qu'elle avait prises lors de sa séance du 11 janvier. Au cours de cette séance, le protêt de Lugano déposé après le match Saint-Moritz-Lugano du 13 novembre 1968 à la suite des blessures des joueurs Friedrich et Singenberger a été repoussé. Lugano a été condamné à une amende de 200 fr. en raison de la conduite antisportive des spectateurs lors du match Lugano-Saint-Moritz du 18 décembre.

Sport-Toto

Un treize !

Liste des gagnants du concours des 18 et 19 janvier: 1 gagnant avec 13 points à 155 433 fr. 75; 35 gagnants avec 12 points à 4440 fr. 95; 528 gagnants avec 11 points à 294 fr. 40; 4747 gagnants avec 10 pts à 32 fr. 75.

Menace sur la ligne de Delle

La création de la ligne aérienne Berne-Paris, exploitée pour Swissair par Balair, apparaît comme une concurrence de la liaison ferroviaire Berne-Paris par Delle. Le comité d'action franco-suisse pour la revalorisation de la ligne de Delle, qui vient de se réunir dans cette ville, à la demande des membres suisses, a constaté que la menace de suppression de la ligne semble se concrétiser. Pour des raisons de rentabilité, les CFF envisageraient de renoncer à leur versement annuel de 30 000 fr. à la SNCF, pour le maintien des deux trains quoc-

tiens entre Belfort et Delle. Un accord pourrait intervenir avec le canton de Berne, mais, de toute façon, le problème doit être revu dans son ensemble.

Dans son intervention, Georges Moeckli, ancien conseiller d'Etat, a regretté cette « dégradation » de la ligne Delle-Belfort, qui connaît cependant un accroissement du trafic marchandises. A son avis, il est souhaitable de tout entreprendre pour la conserver, ne serait-ce qu'en raison de la récente modernisation de la gare de Delle.

CYCLOCROSS. — Le cyclocross international de Arth, qui s'est déroulé sur un terrain en partie recouvert de neige, s'est terminé par la victoire du Belge Albert van Damme, qui domina assez nettement les spécialistes suisses. Le Belge fut tenu en échec pendant trois tours par le Suisse Hermann Greterer, qui dut toutefois, par la suite, s'incliner devant son adversaire.

YVERDON: UN GRAND CENTRE DE DISTRIBUTION DES MARCHANDISES

Pour faire face à la constante augmentation du volume des marchandises traitées, les Grands Magasins Gonset S.A. ont en chantier depuis le mois d'octobre, un important centre de distribution des marchandises, situé rue des Prés-du-Lac 30 à Yverdon. La mise en service est prévue pour le 1^{er} septembre 1969.

La construction mesure 92 m. sur 83 m., avec 9000 m² de surface au sol. Son volume est de 45 000 m³. Le centre de distribution est composé:

- d'un corps de bâtiment de 3400 m² en rez-de-chaussée, éclairé par la lumière du jour, où travaillera le personnel chargé de la réception, du contrôle et de l'expédition des marchandises;
- d'un corps de bâtiment de 5600 m² en rez et premier étage, où l'on trouvera principalement les stocks et en outre les bureaux, les vestiaires, la cafétéria du personnel, les locaux d'exposition de marchandises, les locaux techniques, l'appartement du concierge et l'abri anti-aérien.

Il y a en plus un garage d'entretien des véhicules et devant la zone de travail, un quai de chargement de 52 m., ainsi qu'une cour asphaltée de 1600 mètres carrés. Il n'y a pas de locaux en sous-sol, à cause de la proximité de la nappe d'eau souterraine. L'extension de la zone pourra être portée de 5600 à 11 400 m².

La construction est entièrement métallique, y compris les parois et fenêtres. Le centre de distribution est équipé d'un système d'extinction automatique d'incendie, déclenché par la chaleur, et d'un chauffage par air pulsé. Les aménagements extérieurs comprendront suffisamment de parcs à voitures pour le personnel et les visiteurs.

Un p'tit air !

- Tu as ton petit air !
- Quel petit air ?
- Celui d'avoir fait une bonne affaire !
- C'est un peu ça, mais tu ne devineras pas ce que j'ai acheté !
- Un vêtement ?
- Non.
- Un appareil ménager ?
- Non.
- Un bibelot rare ?
- Non.
- Je donne ma langue au chat !
- Et bien, c'est... un billet de la Loterie romande, tirage du 1^{er} février ; il y aura 30 lots de 1000 fr., un gros lot de 100 000 fr., sans oublier les milliers d'autres lots.

CYNAR

l'apéritif des personnes actives

Agence pour le canton de Neuchâtel

MARCEL GAUTHEY
PESEUX

Tél. 812 66 - 815 80



69

Don Miguel lut la lettre et demeura pensif pendant quelques minutes.

— Pourriez-vous rencontrer Douglas avant trois heures du soir ? reprit-il.

— Oui.

— Avec certitude ?

— En ce moment l'intrépide marin est à dormir.

— Bien ! J'ai besoin que vous lui parliez.

— A l'instant.

— Vous lui direz que je veux le voir avant la nuit.

— Ici ?

— Oui, ici.

— Ce sera fait.

— Fixons une heure : je l'attendrai entre quatre et cinq.

— Bien.

— Adieu alors, dona Marcelina.

— J'irai volant sur les ailes du destin.

— Non; allez en marchant, rien de plus; il n'est pas bon à cette époque de se faire remarquer, soit en marchant trop vite, soit en marchant trop doucement.

— Je suivrai le vol altier de vos idées.

— Adieu, alors, dona Marcelina.

— Que les dieux soient avec vous, senor.

— A propos: comment va Gaëte ?

— Le destin l'a sauvé.

— Il se lève ?

— Il git encore dans son lit.

— Tant mieux pour mon ami don Candido; adieu donc, dona Marcelina.

Tandis que dona Marcelina se retirait par le salon, don Miguel passa dans un autre appartement en tenant à la main la lettre qu'il venait de recevoir.

Don Candido se promenait dans le salon lorsque dona Marcelina reparut; il lui tourna le dos et commença à admirer un portrait du père de don Miguel.

Dona Marcelina s'approcha de lui et lui dit d'une voix sombre en lui posant la main sur l'épaule :

— Sais-tu souffrir ?

— Non, senora, et je ne veux pas le savoir.

— Gaëte vit ! continua-t-elle en grossissant encore sa voix.

La trompette du jugement dernier n'eût pas produit au pauvre professeur une épouvante comparable à celle que lui causèrent ces deux mots.

— Il m'a chargée de vous faire ses compliments ajouta-t-elle sans retirer sa main de l'épaule de sa victime.

— Senora, vous avez fait un pacte avec le diable pour perdre mon âme; laissez-moi, laissez-moi, pour l'amour de Dieu !

— Il vous cherche.

— Moi je ne cherche ni lui ni vous.

— Il est jaloux comme un tigre.

— Qu'il crève !

— Vous lui avez enlevé le cœur de Gertrudis.

— Moi ?

— Vous.

— Senora, vous êtes folle à attacher; laissez-moi tranquille !

— Vous mourrez par le poignard de Brutus.

— Si vous ne partez pas, je crie au secours pour qu'on vous chasse.

— Il versera avec son fer le sang de votre

cœur altier.

— Santa Barbara ! Miguel !

— Silence !

— Vous êtes une espionne de ce frayle maudit, je le comprends à présent, Miguel !

— Silence ! N'appellez pas Miguel.

— Je vais vous faire attacher avec la corde du puits, Miguel !

— Silence !

— Je ne veux pas me taire ; je ne me tairai pas, vous êtes une espionne.

Don Miguel entra, attiré par les cris désordonnés de don Candido; et comprenant à peu près ce qui se passait, il demanda d'un air sombre :

— Quelle victime immole-t-on en sacrifice ?

— C'est une espionne, Miguel ! s'écria don Candido en montrant dona Marcelina; c'est une espionne.

— Les remords de son crime le font délirer, s'écria dona Marcelina en souriant.

Puis elle salua don Miguel et sortit majestueusement du salon, tandis que le vieux professeur essayait de persuader à son élève qu'elle était bien réellement une espionne du curé Gaëte.

— Nous verrons cela, mon ami; quand à présent, dit le jeune homme, faites-moi le plaisir de ne point pousser davantage ces cris redoublés, au moins pendant un quart d'heure, hein !

Puis don Miguel le laissa là et se retira comme il était venu.

— Il n'y a rien, dit le jeune homme en rentrant dans sa chambre à coucher et s'adressant au docteur Parceval et à don Luis, qui depuis longtemps déjà se trouvaient dans cette pièce; c'était une scène entre les deux plus fiefés originaux que je connaisse, et dont j'aurais bien ri en toute autre circonstance.

En prenant congé la première fois de dona Marcelina don Miguel était allé, ainsi que nous l'avons dit, dans sa chambre à coucher, en tenant dans sa main la lettre apportée par Dou-

glas, le contrebandier des unitaires; il avait présenté cette lettre au docteur Parceval en lui disant :

— Voilà ce que je viens de recevoir de Montevideo.

Le docteur avait vivement pris la lettre et il l'avait lue à voix haute.

Voici ce qu'elle contenait :

« Paris, 11 juillet 1840.

» Le vice-amiral de Mackau a été nommé commandant en chef de l'expédition du Rio de la Plata, en remplacement du vice-amiral Baudin. Il partira incessamment. M. de Mackau appartient à une famille distinguée de France; il a eu la gloire de terminer les questions de Santo Domingo et de Cartagena.

» Il est d'une bravoure remarquable: les personnes qui ont lu l'histoire maritime de France se souviendront de son beau fait d'armes contre le navire anglais l'« Alacrity ». Pendant la guerre terrible de la France contre l'Angleterre, M. de Mackau, alors âgé de dix-sept ans, était remarqué comme aspirant à bord d'un brick français.

» La peste décima l'équipage du brick, et de tous les officiers, seul l'aspirant de Mackau survécut. Le jeune homme, devenu d'une façon si étrange commandant du navire, résolut de justifier par un beau fait d'armes le choix de la destinée. Presque aussitôt il rencontra le bâtiment de guerre anglais l'« Alacrity ». Après un combat acharné, le navire ennemi, commandé par un vieux et brave lieutenant de la marine royale anglaise, fut contraint d'amener son pavillon.

» Lorsque ce vaillant officier fut en présence de son vainqueur et qu'il reconnut que celui-ci était un jeune aspirant de dix-sept ans, commandant à un équipage décimé par la peste, sa honte fut si grande que quelques jours après il expira de douleur.

» Votre très affectionné, etc., etc. »

(A suivre.)

Une circulaire intempestive

La fabrique de montres Invicta jouit en notre ville d'une excellente réputation, elle le doit, en grande partie, à son ancien patron, M. P.-M. Blum, qui était un industriel dynamique et un citoyen largement ouvert aux progrès sociaux.

Faut-il croire que, aujourd'hui, sa nouvelle direction, qui est restée dynamique et la prouvé en construisant une fabrique moderne et en rachetant une entreprise américaine — a perdu la notion de la mesure dans ses rapports avec son personnel ?

Pour rester concurrentiels, les patrons horlogers de chez nous bénéficient du Laboratoire de recherches horlogères, de la possibilité de faire appel à des spécialistes du planning, à des agents de méthodes, il leur est possible de procéder à des recyclages de la main-d'œuvre imposés par les nouvelles techniques de fabrication. Tout cela est admis par la quasi-unanimité des gens qui réfléchissent et comprennent que notre industrie horlogère doit se maintenir à la pointe du progrès pour durer.

Par contre, le procédé employé par Invicta, qui avise son personnel par circulaire qu'il aura à supporter une partie des frais de reconversion de ses méthodes de fabrication, nous semble inconcevable. Le recyclage doit se faire dans le temps, en apportant un minimum de perturbation. Cela se traduit, nous en sommes convaincu, par un avantage pour les deux parties. Nous osons espérer qu'un terrain d'entente pourra être trouvé, et que cette circulaire mala-

droite ne figurera que comme un incident passager dans l'histoire de la reconversion de notre industrie clé.

Eug. Maléus.

DEMAIN: L'AFFAIRE « INVICTA ».

Planification et application

Durant la discussion du budget déficitaire de notre commune pour 1969, devant le Conseil général, tous les groupes politiques ont insisté sur la nécessité d'arriver à un équilibre entre les recettes et les dépenses des comptes du budget ordinaire. Cette prise de position semblait indiquer que chacun s'efforcerait, sans freiner le progrès social, ni le développement de la ville, d'accepter certains sacrifices et d'en arriver à une sorte de planification des réalisations à entreprendre, résultant de l'étude d'un inventaire des besoins d'équipement de notre commune dans les domaines les plus divers. La commission du Conseil général chargée d'une première étude de cet inventaire a rapporté en fin de législature, de manière à ne pas obliger les nouvelles autorités à reprendre le travail à zéro. Le choix des urgences ne s'est pas fait facilement, ni sans sacrifices d'idées personnelles ou de partis. Il a fallu d'emblée accepter sans discussions inutiles, les dépenses imposées par la Confédération et le canton. On s'est efforcé de faire un choix dicté par l'intérêt bien compris de l'ensemble de la collectivité, dans une liste de réalisations

CE SOIR CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE. — Ce soir, à 20 h. 15, au Club 44, M. Jacques Tréheux, parlera de « La femme athénienne ». Cette conférence ouverte à toutes et à tous est la première du cycle de quatre exposés consacrés au thème « L'homme et la femme », par l'Université de Neuchâtel.

toutes imposées par de réels besoins, et d'en supprimer la concrétisation dans le temps.

Ce travail, rendu nécessaire par l'état de nos finances communales, représente donc un pas en avant à la rencontre de l'équilibre financier unanimement admis au sein de nos autorités locales. Mais il aura été établi en vain, si l'on n'arrive pas aujourd'hui à en respecter le calendrier, et si l'on admet de prendre en considération toutes les nouvelles propositions, ou de donner la priorité à d'autres, par le simple fait qu'il est plus difficile de dire non à une suggestion concrète que d'établir un début de planification.

EUGÈNE MALÉUS.

Poèmes d'auteurs neuchâtelois

Un groupe d'intellectuels de Zurich tente de populariser les œuvres de poètes suisses, par la publication de cahiers-pochettes. Leur heureuse initiative a un but plus large encore: celui de faire connaître les poètes suisses alémaniques en Suisse romande et vice versa. Le secrétariat romand de l'Arc-en-Ciel, nom donné à ces publications, est assuré par Monique Laederach.

La Librairie Wille pour faire connaître et diffuser ces publications, avait organisé la présentation de trois auteurs neuchâtelois, et Monique Laederach s'est acquittée avec succès de la tâche de donner à cette initiative le ton voulu. Elle a été aidée par une de ses élèves M^{lle} Marianne Bolle, qui a dit avec beaucoup d'art et de chaleur, de conviction aussi, des pages d'œuvres de Jean-Louis Bellenot, Lina Robert et Jean-Claude Berger. Nous pensons que cet essai mérite d'être renouvelé.

Banque Cantonale Neuchâteloise et Fonds d'investissements neuchâtelois

Au dernier Conseil général, M. Maurice Favre, radical, a défendu l'idée de la création d'un Fonds d'investissements neuchâtelois, qui pourrait, selon lui, favoriser la construction de logements et d'usines en terre neuchâteloise. Il a regretté l'opposition de la Banque Cantonale Neuchâteloise à cette fondation. Nous pensons qu'il serait utile d'être sérieusement informé sur ce problème. Si la Banque Cantonale Neuchâteloise remplit déjà largement le rôle qui serait confié au Fonds d'investissements, il est alors inutile de créer ce qui serait tout simplement un doublon. Il voudrait mieux dans ce cas porter nos efforts sur un développement de la banque, par une large publicité destinée à faire comprendre son extrême utilité dans le développement industriel du canton, et de la construction de logements, plutôt que de créer une concurrence qui ne se justifierait pas. Quitte à revoir même la structure actuelle de notre banque d'Etat pour rendre son action plus incisive et pour assurer une juste répartition des investissements dans les diverses régions du canton.

Il est donc nécessaire, nous semble-t-il, s'il est exact que la

Banque Cantonale Neuchâteloise s'oppose au Fonds d'investissements projeté, qu'elle publie, par exemple, un tableau contenant le montant de ses investissements annuels par district, de ces dix dernières années. Nous pourrions ainsi nous faire une opinion sur ce problème qui ne manque pas d'intérêt.

Eugène Maléus.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Répartition des bénéfices de la Loterie romande

La part neuchâteloise aux bénéfices de la Loterie romande s'est élevé pour l'exercice 1968 à 308 180 fr. 45.

Les taxes légales d'émoluments et droit de timbre payées à l'Etat soit 18 415 fr. sont prélevées sur ce montant.

Le 40% 114 684 fr. est versé au Département de l'intérieur pour alimenter le Fonds cantonal en faveur d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

Le 25% 71 677 fr. est versé à la Société neuchâteloise d'utilité publique pour les œuvres dont elle s'occupe et qu'elle gère actuellement.

Le 35% 99 500 fr. reste à la disposition de la Commission neuchâteloise, laquelle au cours de trois séances a procédé, sous la présidence de M. M. Montandon, aux répartitions suivantes:

Dispensaires, sœurs visitantes, 17 100 francs; Office neuchâtelois du tourisme, 5000 fr.; Association cantonale neuchâteloise des samaritains, 4000 fr.; Ligue neuchâteloise contre la tuberculose, 6000 fr.; Association cantonale neuchâteloise des services d'aide familiale, 4000 fr.; En faveur de la vieillesse, 24 500 fr.; Home d'enfants, 15 500 fr.; Pro Infirmis, 3000 fr.; Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer, 5000 fr.; Centre de puériculture, Neuchâtel, 2000 fr.; Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien, 5000 fr.; Home l'Auvent, Peseux, 2000 fr.; Fondation neuchâteloise en faveur des déficients mentaux Les Perce-Neige, 5000 fr.; Œuvres diverses d'utilité publique 1400 fr.

BOLE: Vol au temple. — Les cousins destinés aux cérémonies de mariage et l'appareil électrique pour la diffusion des cultes pour les personnes dures d'oreilles ont été volés.

MOTIERS: Deux mois de prison. — J.-A. N., de Travers, qui avait volé une auto, cambriolé un restaurant au Haut-de-la-Côte sur Travers et commis divers chapardages à Neuchâtel, a été condamné à deux mois de prison ferme, moins la préventive. Il devra, en outre, payer 528 fr. de frais.

En 1968, 46 personnes sont mortes sur les routes neuchâteloises

La statistique des accidents de la circulation dans le canton de Neuchâtel laisse apparaître une diminution pour 1968, tant dans le nombre des sinistres que dans celui de leurs victimes. En effet, tout au long de l'année dernière, on a enregistré 2185 accidents, qui ont fait 904 blessés et 46 tués, alors qu'en 1967 il y avait eu 2201 accidents qui avaient fait 53 morts. L'année 1968 marque cependant une « progression » (si l'on peut dire) par rapport à 1966 et aux années précédentes. La répartition des accidents par districts est sensiblement proportionnelle à la population de chacun de ces districts et à leur densité de circulation (les districts urbains enregistrant naturellement un nombre nettement supérieur d'accidents). Quant à la répartition par mois, on constate que le nombre des accidents est nettement plus grand durant la période d'avril à octobre que durant celle de novembre à mars, ce qui s'explique par la diminution hivernale de la densité de circulation routière.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Nouvelle concentration

Quatre importantes maisons d'horlogerie: Cyma, à La Chaux-de-Fonds, Tavannes Watch à Tavannes (qui était déjà liée à Cyma), Doxa au Locle, et Ernest Borel à Neuchâtel ont décidé de se réunir sous le nom de Synchron S.A., nouvelle maison dont le siège social sera installé à Neuchâtel et qui sera présidée par M. J.-L. Borel. Synchron S.A. est membre de Chronos Holding, société sous les auspices de laquelle s'est opérée la concentration. Cette opération signifie pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle une perte, mais on peut la considérer comme un avantage pour l'horlogerie neuchâteloise et l'économie du canton en général.

CHRONIQUE JURASSIENNE

DELÉMONT: La population augmentée. — Au 31 décembre dernier, la population de Delémont s'élevait à 11 757 habitants contre 11 471 à la fin de l'année 1967. L'augmentation est de 286 habitants. Les étrangers sont au nombre de 2283.

COURT: Voiture au bas d'un ravin. — Lundi à 9 h. 30, un automobiliste allemand qui circulait entre Moutier et Court a dérapé sur le verglas. Sa machine a quitté la route pour s'arrêter 35 mètres en contre-bas dans un ravin. Par chance, la voiture qui a passé entre plusieurs sapins, ne s'est pas retournée et l'automobiliste est indemne. (w.)

FAHY: Jeune sadique arrêté. — Un jeune homme de 22 ans, marié depuis peu de temps, a tenté de violer une ménagère de Fahy, dans l'appartement de laquelle il travaillait à l'installation électrique. La femme cria, et les gendarmes furent alertés, qui écrouèrent le jeune sadique. L'enquête va maintenant tenter d'établir si cet acte est en relation avec les deux cas de viol et de tentative de viol récemment commis à Porrentruy, au bois du pont d'Able, et à la rue du Banné.

EVILARD: La semaine de cinq jours à l'école. — Avec la nouvelle année scolaire, la semaine de cinq jours sera introduite à l'école primaire à titre définitif.

NODS: Cambriolage au télésiège. — Un voleur s'est introduit dans le bureau de la station inférieure du télésiège Nods—Chasseral. Il a dérobé une somme d'environ 1000 fr.

PORRENTROY: Collision en chaîne. — Lundi vers 8 h., sur la route de Courtedoux à Porrentruy, un camionneur avait arrêté son véhicule au bord de la chaussée pour en dégivrer le pare-brise. Une automobiliste de Grandfontaine, M^{lle} Thérèse Mouhay, heurta la lourde machine, puis une voiture qui suivait entra à son tour en collision avec celle de M^{lle} Mouhay. Les dégâts matériels sont importants.

PERLES: Violent heurt. — Aux environs de 8 h. 30, lundi, deux voitures sont entrées en collision à Perles. M. H.-R. Bally, de Longeau et M. A. Schranz, de Bienne, ont été blessés.

Villeret: Un chœur qui se porte bien

C'est par un bilan positif que l'assemblée générale annuelle du chœur mixte Avenir, tenue dans son local de l'Hôtel de la Combe-Grède, vendredi 17 janvier 1969, solde son exercice 1968. Elle prépare également, dans ses grandes lignes, l'activité de 1969. Les 32 membres présents (sur un effectif de 34), liquident en deux heures les onze objets à l'ordre du jour. MM. W. Bourquin, président d'honneur et R. Sollberger, ancien président, honorent l'assemblée de leur présence.

M. P. Pauli fils, président en charge, entraîne un comité dynamique où chacun apporte à son poste respectif beaucoup de zèle et de dévouement. C'est pourquoi tous les membres de ce comité méritent les applaudissements de l'assemblée, qui sanctionne unanimement et sans objection tous les rapports présentés. Après le sérieux qui caractérise celui du directeur, la lecture de verbaux très complets et un résumé des comptes démontrant une situation financière réjouissante, le rapport présidentiel mérite une mention spéciale pour l'humour et les termes d'actualité dont il est émaillé. Depuis le compte à rebours de janvier 1968 (lisez l'assemblée générale annuelle), toutes les étapes du voyage sont passées en revue. Le satellite (pardon, la société), après son périple, arrive en 1969 sans aucune usure de ses organes principaux. Il peut donc repartir gaillardement pour une nouvelle période. La trajectoire esquissée par le distingué président va mettre la société sur une orbite ascendante. Chaque membre est invité à œuvrer activement à l'exécution du programme prévu. Le 15 mars prochain apportera, comme ces dernières années, la preuve du dynamisme qui anime jeunes ou moins jeunes pour réaliser le programme complet du concert annuel.

Le Festival de chant du Haut-Val-lon se déroulera, cette année, à Villeret. La date en sera fixée par une assemblée de délégués qui sera convoquée très prochainement.

Le recrutement de membres féminins et masculins se poursuit, et le comité en fonction, réélu en bloc par acclamations, maintiendra, nous en sommes certains, la société sur l'or-

bite tracée du progrès et du succès. Les diverses commissions sont également réélues sans modification.

Après cette rapide formalité, une réjouissante cérémonie termine cette fructueuse assemblée: la distribution des récompenses, soit 16 primes pour assiduité aux répétitions, un cadeau à M. A. Chautems qui totalise 10 primes d'assiduité, des attentions à MM. P. Pauli et A. Bessire pour, respectivement, 25 et 35 années de sociétariat, et enfin, une channe dédicacée à M. F. Pauli, membre de l'Avenir depuis un demi-siècle. Notre directeur reçoit également un témoignage de reconnaissance pour son inlassable dévouement.

Pour 1969, le comité se compose de la manière suivante: président d'honneur: M. W. Bourquin; président: M. P. Pauli, fils; vice-présidente: M^{me} Denise Hausmann; secrétaire: M^{me} A. Guenin; caissière: M^{me} A.-M. Pauli; archiviste: M. A. Chautems; responsable du matériel: M. I. Aubry; membre adjoint: M. A. Bessire; directeur: M. W. Gerber.

Après les remerciements d'usage, le président lève la séance et, tout en savourant le verre de l'amitié, les participants à cette fructueuse assemblée bénéficient d'un dépaysement complet grâce à la projection d'une belle série de clichés en couleurs rapportés par notre cinquantenaire d'un récent voyage en Syrie et au Liban.

L'heure de police vient mettre un terme à cette agréable soirée et, après la chaude ambiance qui régnait dans la salle... dehors, il fait froid!

Vu... Lu... Entendu...

On savait que, de nos jours, le personnel est souvent considéré comme du « matériel humain ». Mais de là à lire, dans un quotidien neuchâtelois, des petites annonces comme celle-ci: « Etudiante est cherchée pour traductions... etc. » sous la rubrique « Demande à louer »!

COMMUNIQUÉS

THÉÂTRE. — Ce soir, à 20 h. 30, le Théâtre populaire romand présente « Garden Party », de Vaclav Havel, par le Théâtre de l'Atelier, dans une mise en scène de Vaclav Hudecek. « Dans le style du cirque et du cabaret, on assiste à une satire désopilante de la bureaucratie, monstre parasitaire dont on ne découvre jamais la tête. » (Tribune de Lausanne.)

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, « Devine qui vient dîner... ».
EDEN: 20.30, « Le Chemin des Écoliers ».
PLAZA: 20.30, « Pas de Roses pour OSS 117 ».
RITZ: 20.30, « Ce Sacré Grand-père ».
SCALA: 20.30, « Le Fléau de la Chair ».

Divers

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00, 14.00 à 17.00.
AMPHITHÉÂTRE COLLÈGE PRIMAIRE: 20.15, « Mireille », conférence de M. J.-P. Béguin.
THÉÂTRE: 20.30, « Garden Party ».
CLUB 44: 20.15, « L'homme et la femme », par Jacques Tréheux (conférence universitaire).

Pharmacie d'office

Pharmacie Bachmann, rue Neuve 2.
(Dès 22 h., appeler le No 11.)

MÉMENTO LOCLIOS

CINÉMA LUX: 20.30, « La Mort paie en Dollars ».
CASINO-THÉÂTRE: 20.15, « La Petite Hütte ».

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne.
(Dès 21 h., le No 17 renseigne.)

La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri.

Chamfort



Vers la fin des soldes

La saison des soldes est bientôt terminée. Hâtez-vous d'en profiter

nos soldes ? jamais vu ça !

Vente autorisée par la Préfecture jusqu'au 3 février

Dans tous nos rayons, des quantités d'occasions extraordinaires, sacrifiées à seule fin de faire de la place aux nouveautés.

Venez fouiller et profiter des baisses sensationnelles consenties sur les articles de la saison passée. Vous ferez de belles affaires !



Tour final
du championnat suisse
de hockey sur glace

mercredi 22 janvier 1969

SIERRE-
La Chaux-de-Fonds

TRAIN SPÉCIAL
avec service de restauration ambulante

La Chaux-de-Fonds, départ: 16 h. 30
retour: 01 h. 49

Prix par personne: Fr. 30.—

Renseignements et inscriptions au bureau de renseignements CFF, à La Chaux-de-Fonds (tél. 039 2 41 14) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

COMMISSION SCOLAIRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Mardi 21 janvier 1969, à 20 h. 15,
amphithéâtre du collège Primaire

Conférence publique et gratuite
de

M. Jean-Paul BÉGUIN
professeur

MIREILLE



LIVRES

d'occasion tous genres
anciens et modernes
Achat vente échange
— Librairie place du
Marché tél 2 33 72.

En cas de décès adressez vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 tél jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

GENÈVE

Cela est arrivé

DANS DEUX MOIS :
LE SALON DE L'AUTO

C'est, en effet, du 13 au 23 mars prochain qu'aura lieu, à Genève, le 39^e Salon international de l'automobile. Le Comité d'organisation, qui s'est réuni récemment, a approuvé budget et programme de cette importante manifestation. Ce salon comprendra, cette année-ci, les voitures de tourisme, les voitures de course et de compétition, les carrosseries spéciales, les motos-cycles et les cyclés, la nautique, le camping-caravaning et les accessoires. La plaine de Plainpalais accueillera un vaste secteur réservé aux articles de camping, aux caravanes et aux garages préfabriqués ainsi qu'à quelques stands nautiques.

Dans la section « Voitures de course — Sport et compétition », le visiteur trouvera de nombreuses voitures de record et d'autres attractions qui réjouiront les profanes. Le nombre des exposants dépasse largement tous les chiffres enregistrés jusqu'à présent et, d'après les données qui nous sont connues à ce jour, nous sommes persuadés que le Salon 1969 sera une complète réussite.

VILLE DE GENÈVE

Mercredi 22 janvier 1969,
à 20 h. 30

CONCERT SYMPHONIQUE
AU VICTORIA-HALL

ORCHESTRE DE LA
SUISSE ROMANDE

Direction: Pierre Colombo

Soliste:

Andor Foldes, pianiste

Œuvres de Beethoven et Brahms

Location au Grand-Théâtre
de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h.
à 19 h.

Téléphone: 25 62 60

Prix des places: Fr. 3.— à Fr. 8.—

GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE — Grand-Rue 39 — Tél. phone 24 99 48 — Mets et boissons de 1^{er} choix — Deux salles pour sociétés et banquets.

Charles Braillard, nouveau président du Grand Conseil L'avenir du socialisme est dans le dynamisme



Petit, sympathique, le front énergique et le sourire cordial il trône derrière son bureau d'architecte. Il m'accueille avec une large poignée de main. Avisant des piles de documents sur sa table de travail je demande:

— Cette présidence du Grand Conseil te prend donc beaucoup de temps?

— Enormément. Il faut s'occuper de tout. Pour quelqu'un qui doit travailler par lui-même et qui n'a personne pour le décharger c'est extrêmement difficile. Les présidents précédents ont tous été très fatigués, certains en étant presque morts. Mais c'est une tâche importante.

Son optimisme naturel revient très vite. Il pense que de plus en plus les politiciens deviendront des professionnels. On ne peut plus concilier une vie professionnelle active et un mandat politique. Sauf pour certaines professions libérales ou les fonctionnaires, qui ont le temps.

Participation socialiste nécessaire

J'attaque un gros morceau: la participation socialiste au gouvernement est-elle nécessaire?

— Il y a 10 ou 15 ans l'on discutait régulièrement de la participation du parti au gouvernement. A cette époque j'étais plutôt contre. Il y a 20 ans j'étais tout à fait contre. Mais au fur et à mesure de l'évolution on ne peut plus se dissocier de la participation.

Ou bien on est opposé à la gestion d'un système auquel on appartient et il faut carrément le renverser, ce qui est du communisme; ou bien on dit: de par notre participation, nous entraînés les autres partis grâce au dynamisme de nos conceptions et nous obligeons ces partis à nous suivre. Il n'y a pas de doute que les camarades Treina, Chavanne et Donzé ont fait obtenir une évolution sociale dans une optique socialiste comme sur le plan fédéral le camarade Tschudi a entraîné le Conseil fédéral. Les so-

cialistes au gouvernement freinent les pressions extérieures des grands cartels. C'est une évolution qu'on remarque aussi dans d'autres pays comme l'Italie et l'Allemagne.

Les grands problèmes du Parlement

J'avoue ne pas saisir complètement l'importance d'avoir un socialiste à la présidence du Grand Conseil. Il me l'explique gentiment: il est important qu'un socialiste soit en liaison avec l'administration du Parlement.

— Quelles sont alors les fonctions essentielles du président?

— La fonction essentielle du président est de diriger les séances du Grand Conseil et de faire appliquer le règlement. C'est le gendarme du Parlement. Il a aussi un grand rôle de représentation et de porte-drapeau, sans vouloir dire qu'il est le premier magistrat de la République.

Quant au bureau il doit accélérer la procédure, et relancer le Conseil d'Etat pour qu'il réponde rapidement aux questions des députés.

— Y a-t-il beaucoup de projets de lois en suspens?

— Un grand nombre de projets sont déposés et certains sont peut-être caducs. On compte actuellement 86 projets de lois déposés. On trouve un projet concernant la taxe professionnelle et les contributions publiques qui traîne depuis 1952, un projet de notre ami Ketterer sur les soins dentaires depuis 1959, le rapport sur la taxe d'équipement foncier de 1957 n'a toujours pas été rendu.

— Et pour cette année, quels sont les points importants à l'ordre du jour?

— Tout d'abord la question des Services industriels, ensuite le projet de loi sur l'assurance maladie obligatoire qui sera bientôt déposé, la motion Luisoni concernant le développement du canton, et l'affaire du protocole... Il faudra aussi reviser les lois HLM. Il faudrait que l'Etat intervienne directement dans le financement des constructions, en ayant aussi une politique de mise à disposition de terrains.

Etre dynamique

Nous reconnaissons ensemble que le Grand Conseil ne compte pas assez de travailleurs et de jeunes. Il admet que le législatif n'a pas réussi à intéresser les jeunes à la politique malgré de volumineuses études faites là-dessus. Pour lui les jeunes sont trop matérialistes. Ils ne pensent qu'à gagner de l'argent, le plus vite possible. « C'est la faute de la société capitaliste » dit-il. « En tout cas du système d'enseignement qui n'a pas évolué depuis 1848 » répond-il. Il me raconte ses

souvenirs de l'Ecole des beaux-arts de Paris: « C'était le temps typique de l'apathie. Nos professeurs enseignaient comme il y a cent ans en arrière. Il régnait le mythe du Grand Prix de Rome. Ce qui a provoqué une sclérose épouvantable de l'architecture française. »

Pour Charles Braillard le socialisme et le parti ne marchent pas trop mal. L'avenir du parti est dans le dynamisme. A l'image du nouveau président du Grand Conseil. C. A.

Table ronde

Alger-Athènes-Beyrouth

Salle Centrale, rue de la Madeleine
Jeudi 25 janvier 1969, à 20 h. 30. Présidée par le Dr H. Feldmann. Orateurs: M. Ben Elissar, M. A. Naef, journaliste et M. A. Mostofi, journaliste. Vous êtes tous cordialement invités à cette réunion d'information. Organisation: Centre communautaire jeunesse juive.

Nouvelles étrangères

● SALISBURY. — Ndabaningi Sithole, le dirigeant rhodésien des nationalistes africains, a comparu lundi devant la Cour suprême de Salisbury, sous le chef d'accusation d'incitation au meurtre. C'était la première fois que l'ancien pasteur méthodiste, devenu politicien par la suite et qui est âgé de 48 ans, paraissait en public depuis qu'il avait été arrêté par les autorités rhodésiennes il y a plus de quatre ans.

● VIENNE. — Une équipe d'experts nommés par les gouvernements des Etats-Unis et du Mexique et par l'Agence internationale de l'énergie atomique a annoncé la possibilité de construire une série de centrales nucléaires afin de répondre aux besoins d'eau qui existent dans les régions arides situées aux confins occidentaux des Etats-Unis et du Mexique.

● LA HAYE. — Un Hollandais de 33 ans a tué hier sa mère et son frère et a blessé grièvement quatre autres personnes, au cours d'une crise de folie. Il a ensuite incendié la ferme de ses parents, chez qui il habitait.

● MONTRÉAL. — La session extraordinaire du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), convoquée à la demande du Liban à la suite de l'intervention des forces armées israéliennes à l'aéroport de Beyrouth et de la destruction au sol de treize appareils civils, s'est ouverte lundi au siège de l'OACI, à Montréal.

● ATHÈNES. — Le Tribunal militaire d'Athènes a condamné hier à huit ans de prison M. G. Malalos, 50 ans, pour « activités subversives procommunistes ».

VAUD

LA GÉOGRAPHIE À L'ÉCOLE

M. Henri Rebeaud a adressé la lettre suivante à notre rédacteur en chef :

Monsieur le Rédacteur en chef, Dans sa « Chronique vaudoise » du 7 janvier courant, votre collaborateur qui signe « Vébé » a reproduit un extrait de ma « Géographie de la Suisse », manuel-atlas destiné aux écoles primaires de la Suisse romande. Cet extrait concerne le canton du Tessin; votre collaborateur l'a trouvé dans le numéro de la « Nation » du 28 décembre 1968.

Tel que votre journal le reproduit, ce texte mentionne comme arbre tessinien le châtaignier, et comme ressources des habitants du Tessin l'élevage du petit et du gros bétail, la récolte des châtaignes, la culture du maïs et de la vigne, uniquement. Ce qui donne évidemment l'image d'un pays sous-développé, dont la population se nourrit « de châtaignes et de polenta », et permet à « Vébé » ce commentaire sans indulgence :

« Devant la bêtise de certains manuels, il y a des jours où l'on aurait envie d'approuver les contestataires ! »

La bêtise, puisque bêtise il y a, est dans le commentaire de votre collaborateur. Comment « Vébé » a-t-il pu croire un seul instant qu'un géographe pouvait donner d'un canton suisse une image aussi incomplète ? Comment a-t-il pu penser qu'un manuel aussi insuffisant aurait été approuvé et adopté par les Départements de l'instruction publique des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Berne ?

S'il avait pris la précaution élémentaire de se reporter à mon texte intégral, qu'il pouvait se procurer auprès de n'importe quel instituteur ou élève primaire, au lieu de chercher son inspiration dans l'organe de la Ligue vaudoise, il aurait vu que je mentionnais, en plus du châtaignier, le pêcher, le mûrier, l'olivier, l'orange; en plus de la viticulture et de la culture du maïs, l'horticulture, la culture du tabac, l'hôtellerie, et diverses industries (page 108). Il se serait aperçu que mon émigrant tessinien, loin d'être un « misérable exilé... qui « végète... dans les bas quartiers de Chicago ou de Genève » (termes repris d'un correspondant de la « Nation »), fait parfois fortune à l'étranger (page 113). Il aurait pu enfin admirer trois pages de belles photographies qui donnent une image flatteuse du Tessin (pages 110 à 112).

Votre collaborateur a l'air de croire que les manuels scolaires primaires romands sont faits au petit bonheur. Je lui apprendrai donc que leur rédaction est toujours confiée à des spécialistes; et qu'ils sont ensuite examinés consciencieusement par des commissions formées d'inspecteurs scolaires et d'instituteurs choisis pour leur compétence. Cela exclut tout au moins les erreurs majeures.

J'ajouterai encore qu'après cette « Géographie de la Suisse », mon premier ouvrage de ce genre, les autorités scolaires m'ont demandé trois autres manuels de géographie, et que l'un de ceux-ci a été adopté par les écoles secondaires du Congo sur la recommandation de l'Unesco.

En vous demandant de bien vouloir publier cette lettre « in extenso », je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Henri Rebeaud, professeur de géographie à l'École supérieure de commerce de Lausanne.

P.-S. — Permettez-moi de vous offrir ci-joint un exemplaire du manuel malmené par votre collaborateur. Quelques parties « datent », mais l'évolution du monde moderne est si rapide... Une mise à jour est en préparation.

Notre rédacteur en chef, qui a été extrêmement touché par l'attention de M. Rebeaud et ses hommages, a bien voulu nous transmettre cette missive. En nous faisant les gros yeux, il nous a sommés de nous justifier.

IL N'Y A MALHEUREUSEMENT PAS QUE LE TESSIN

Plutôt que de nous faire de si violents reproches, M. Rebeaud eût été mieux avisé de reconnaître que son chapitre sur le Tessin ne valait pas pipette ! En effet, faisant faire régulièrement ses devoirs à notre fils, et notamment ceux de géographie, nous avons pu constater que les remarques de la « Nation » étaient parfaitement fondées. Au demeurant, même si nous ne partageons pas les vues politiques de la « Nation », nous pouvons dire à M. Rebeaud qu'en le lisant, il en retirerait au moins un avantage : apprendre ce qu'est la rigueur.

Car enfin, si le chapitre sur le Tessin qu'a dénoncé la « Nation » contient des énormités, on en découvre bien d'autres ailleurs. Je n'ai ni le loisir, ni le désir de lire tout l'ouvrage de M. Rebeaud, mais voici quelques perles :

LE VALAIS

« Aussi, tandis que les hauteurs sont toujours couvertes de neige et de glace, les vallées sont peu arrosées; les pluies y sont beaucoup moins fréquentes que dans le reste de la Suisse, les orages très rares, les brouillards à peu près inconnus; le ciel y est presque toujours bleu. »

Comme le Danube sans doute !

VAUD

« Vevey est en outre une ville d'industrie, avec des ateliers de cons-

tructions mécaniques. On y célèbre, quatre ou cinq fois par siècle, la grandiose Fête des vigneronns. »

J'ai été enchanté que mon fils apprenne qu'on organise à Vevey une grandiose fête, mais j'aurais tout de même estimé plus profitable qu'il sût que le plus grand trust suisse y était installé !

NEUCHÂTEL

Mais le pire, c'est ce qu'on apprend sur le canton de Neuchâtel. Je ne parlerai pas de Chaumont, qu'on s'obstine à baptiser Le Chaumont, je fermerai les yeux sur le fait qu'on déclare que La Chaux-de-Fonds « est la plus haute ville de l'Europe », alors que, en Suisse déjà, Davos est situé à une altitude supérieure.

Mais pas un mot sur l'artère de la Vue-des-Alpes, la véritable colonne vertébrale du canton. Même sur la carte de géographie du canton, le nom ne figure pas.

Et que penser de ce passage :

LES VALLÉES DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES SONT DES VALLÉES FERMÉES.

« La région des Montagnes est constituée par de hautes vallées parallèles. Les localités y sont presque toutes à plus de 1000 mètres d'altitude. Les hivers y sont longs et froids. L'un de ces vallons, celui de La Brévine, a été surnommé la « Sibérie suisse ». »

« Ces vallées sont fermées. Leurs ruisseaux courent sur des fonds marécageux, puis ils s'engouffrent dans des « emposieux », cavités naturelles de la roche calcaire. Après un parcours souterrain plus ou moins long, les eaux reparaissent dans le Val-de-Travers en y formant des sources. »

Pourtant, jusqu'à présent, les eaux de la vallée du Locle, celles de La Chaux-de-Fonds se jetaient dans le Doubs. Il en est de même vraisemblablement, des eaux des vallées des Crossettes.

Parce que, paraît-il, ce sont des spécialistes qui se sont occupés de ce manuel, faut-il tout admettre, tout approuver ?

Quant à nous, nous ne sommes pas de cet avis et nous pensons que les livres dont usent nos écoliers — le livre de M. Rebeaud n'est pas un cas absolument unique — devraient être examinés un peu plus soigneusement.

Vébé.

L'Union suisse des paysans rencontre ses « hommes de liaison »

L'Union suisse des paysans a, dans tous les cantons, des « hommes de liaison » ou « hommes de confiance », agriculteurs d'élite qui sont à la fois ses porte-parole auprès de la population rurale et les porte-parole de celle-ci auprès de l'organisation centrale de Brougg.

Jeudi, les « hommes de liaison » pour l'agriculture vaudoise, au nombre de plus de 200 et représentant toutes les communes agricoles du canton, se sont réunis à Lausanne sous la présidence de M. J.-Cl. Piot, de Bourgnens, et ont rencontré les dirigeants de l'Union suisse des paysans, MM. R. Juri, directeur, et A. Jaquemot, adjoint pour la Suisse romande. Ce fut une séance d'information et de dialogue qui porta sur les problèmes généraux de l'agriculture suisse et sur la politique de l'USP.

Des rencontres entre l'Union suisse des paysans et ses « hommes de liaison » sont organisées actuellement dans tous les cantons suisses. En ce qui concerne la Suisse romande, il y en eut une à Fribourg mercredi, il y en aura la semaine prochaine à Delémont et à Genève, puis ce sera le tour de Neuchâtel et Sion.

Du Jura dans la plaine

La Municipalité d'Yverdon propose au Conseil communal de vendre un terrain de 3000 m² à M. P. Jaccard, industriel à Sainte-Croix, qui exploite à Sainte-Croix une entreprise de moyenne importance, spécialisée dans la fonderie et la fourniture d'ébauches de montres et de pièces pour boîtes à musique. M. Jaccard se propose de transférer sa fabrique en plaine, à Yverdon, où il construirait une usine couvrant 1000 m² et employant une cinquantaine d'ouvriers et ouvrières.

Le train de sport « Etoile des Neiges »

Le nouveau train de sport « Etoile des Neiges », mis en circulation par les CFF, avait rencontré un grand succès l'an dernier. Aussi sa période de circulation a-t-elle été étendue pour cet hiver. En plus des dimanches, il roulera en effet les samedis dès le 1^{er} février, et il conduira des voitures directes non seulement pour Le Châble, mais aussi pour Sierre.

Grâce à l'« Etoile des Neiges », Genève et Lausanne sont maintenant reliées à une trentaine de stations d'hiver. Des correspondances immédiates et rapides sont assurées à Montreux (pour Château-d'Éx, Rougemont et Gstaad), à Aigle (pour Champéry, Morgins, Leysin, Le Sépey, Les Diablerets et le col du Pillon), à Bex (pour la Barbolesaz, Villars et le col de Bretaye), à Martigny (pour Bourg-Saint-Pierre et Les Marécottes), au Châble (pour Verbier et Bruson), à Sion (pour Veysonnaz, Thyon, Haute-Nendaz et Anzère) et à Sierre (pour Zinal, Grimentz, Saint-Luc, Chandolin, Vercorin, Montana et Crans).

Ce train de sports d'hiver circule chaque dimanche, du 12 janvier au 30 mars, et chaque samedi, du 1^{er} février au 8 mars.

ELECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT

Conférences socialistes

MARDI 21 JANVIER 1969

Yverdon, Hôtel du Centre, à 20 h. 30, P. Graber, P. Aubert.
Sainte-Croix, Maison du Peuple, à 20 h., P. Aubert.
Lucens, Hôtel de Ville, à 20 h. 15, G. Baechtold, S. Maret.
Gland, salle du conseil, à 20 h. 30, R. Deppen.
Le Pont, Restaurant de la Truite, à 20 h. 30, C. Berney, A. Veillon.

ÉTAT DE VAUD

Office du personnel

cherche

des employés de bureau et des secrétaires

pour divers services de l'Etat.

Offres à adresser : Office du personnel, rue de la Paix 4, Lausanne.



Cinéma Lausannois

A. B. C. Tél. 22 50 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Dernier jour
La sensation du film d'action !
LE COUP DU LAPIN
avec Richard Johnson, Carol Lynley, Diana Dors
Technicolor - Parlé français

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 16 ans
Parlé français
Un film passionnant d'action, d'amour et d'aventures
GUNGALA LA VIERGE DE LA JUNGLE
avec Kitty Swan, Linda Veras et P. Bendaldi

Cinéc Tél. 22 74 99
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 7 ans
7e semaine
Le tout dernier film de Walt Disney
LE LIVRE DE LA JUNGLE
Actualité locale: L'explosion de l'usine Carba - L'art au secours de Terre des hommes - Championnat suisse de patinage à l'artistique.

Lido Tél. 25 21 44
14.00, 16.30, 21.00, en franç. 14 ans
18.45, en anglais (sous-titré)
6e semaine
Technicolor Faveurs suspendues
ROMÉO ET JULIETTE
avec Leonard Whiting et Olivia Hussey
D'une beauté à vous couper le souffle

Palace Tél. 22 13 50
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Grande première - 2e semaine
LAMIEL
d'après le roman de Stendhal
Anna Karina, J.-C. Brialy, Michel Bouquet, Robert Hossein, Pierre Clementi, Claude Dauphin
En couleurs

Athènes Tél. 25 24 12
14.30, 20.00 16 ans
4e semaine
Le film de plus célèbre du monde
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
Parlé français
Faveurs supprimées

Bourg Tél. 22 34 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
En première - 4e semaine
Le chef-d'œuvre amusant de Menzel
UN ÉTÉ CAPRICIEUX
Deux grands prix !
Version originale sous-titrée franç.-all
Faveurs suspendues

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 14 ans
Le plus haut sommet de la comédie anglaise !
LADY KILLERS (TUEURS DE DAMES)
avec Alec Guinness et Peter Sellers
A pleurer de rire - Technicolor
Version originale anglaise sous-titrée

Métropole Tél. 25 62 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Gian Maria Volonte et Tomas Milian dans un western du tonnerre !
LE DERNIER FACE A FACE
Réalisation: Sergio Sollima
Scope - Couleurs

Rex Tél. 25 45 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Grande première
Parlé français Colorscope
LA GLOIRE DES CANAILLES
Fr. Stafford, D. Bianchi, C. Jurgens, A. Celli

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première suisse - 4e semaine
Dernier jour
Grand succès comique
LA GRANDE LESSIVE
avec Bourvil et J.-P. Mocky

Capitole Tél. 22 51 33
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Première vision - 2e semaine
De l'action, de l'humour... dans un western de grand format Technicolor
LES CHASSEURS DE SCALPS
Burt Lancaster - Shelley Winters

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Première vision - Parlé français
En technicolor
Un film d'action hors classe !
PETER GUNN DÉTECTIVE SPÉCIAL
avec Craig Stevens et Laura Devon

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 20.30 18 ans
Dernier jour
Réédition d'un film choc qui provoqua une violente controverse
LA DOUCEUR DE VIVRE (LA DOLCE VITA)
Parlé Italien, sous-titré français

Romandie Tél. 23 47 44
14.15, 17.15, 20.30 12 ans
5e semaine - 70 mm., metcolor
2001: L'ODYSSEE DE L'ESPACE
2 h. 50 de spectacle, son stéréophonique
Faveurs suspendues

Corse-Renens Tél. 24 90 33
20.30 18 ans
LE MUR DES ESPIONS
Couleurs

Nasser: « Priorité aux armes »

« Nous ne céderons aucune parcelle de territoire arabe et nous ne négocierons jamais avec un ennemi qui occupe notre sol », a déclaré lundi soir le président Nasser au cours de son intervention à l'Assemblée nationale égyptienne, rapporte l'agence du Moyen-Orient.

« L'ennemi, a-t-il poursuivi, ne se retirera pas tant que nous ne le forcerons pas par les armes. Il n'y a aucun espoir de promouvoir une solution politique à moins que l'ennemi ne se rende compte que nous sommes capables de le repousser.

« C'est pourquoi, a ajouté le président Nasser, nous accordons la priorité à la consolidation du front militaire. »

Il a fait l'éloge de l'aide militaire soviétique sans laquelle, a-t-il dit, « tous nos plans d'avenir n'auraient pas dépassé le stade de simples vœux ».

Le chef de l'Etat égyptien a ensuite rendu un hommage vibrant aux organisations de résistance palestiniennes et a réaffirmé que la RAU mettait toutes ses possibilités au service des commandos palestiniens.

Enfin, il a applaudi de Gaulle et remercié les cinq Etats « socialistes » (RDA, Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne) qui, a-t-il dit, continuent à refuser de renouer les relations diplomatiques avec Israël et coopèrent avec les Arabes.

Réaction israélienne

« Le président Nasser a révélé aujourd'hui sa véritable attitude à l'égard de la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 », a déclaré lundi M. Gideon Rafael, directeur général du Ministère israélien des affaires étrangères.

« En dépit des déclarations des diplomates égyptiens, il est maintenant très clair que le président Nasser n'accepte pas cette résolution », a ajouté M. Rafael. « Son but, a-t-il

poursuivi, est de revenir à la situation qui existait dans cette région avant la guerre des six jours. Il ne veut pas d'une véritable paix... »

« Il faut aussi voir dans ce discours violent une réplique directe aux appels du Gouvernement américain aux Soviétiques « pour demander de faire pression sur les gouvernements arabes, afin de les convaincre de la nécessité de mettre fin aux activités terroristes sur leur territoire », a ajouté M. Rafael.

« S'il était encore besoin de prouver qu'il existe des liens entre les gouvernements arabes et les organisations terroristes, le président Nasser vient de le montrer en déclarant aujourd'hui que son pays appuiera totalement la cause des fedayin arabes », a conclu M. Rafael.

Embargo: Note israélienne à la France

Dans une note qu'il a fait remettre lundi à l'ambassadeur de France en Israël, M. F. Hure, le Gouvernement israélien a fait connaître au Gouvernement français sa position sur la question de l'embargo des armes et des équipements militaires à destination d'Israël.

Le Gouvernement israélien conteste les motifs qui ont inspiré la décision d'embargo.

L'ambassadeur de France a profité de cette occasion pour expliquer au représentant israélien la proposition française de pourparlers entre les quatre grandes puissances sur la question du Moyen-Orient. De son côté, M. Rafael a exposé l'attitude israélienne de rejet d'une telle proposition.

On apprend d'autre part que dans sa note le Gouvernement israélien se réserve expressément le droit de recourir à tous les moyens juridiques et légaux concernant les achats d'équipements militaires qu'Israël avait par avance réglés.

Cinquante ans d'évolution sociale Le fossé entre deux mondes

Faisant, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail, le bilan de l'évolution de la situation des travailleurs dans le monde, depuis 1919, le BIT, dans son annuaire des statistiques du travail, constate d'abord que la population mondiale a pratiquement doublé au cours de ces cinquante dernières années et que l'Asie qui accueille actuellement 55% de l'humanité, a contribué pour plus de la moitié à cet accroissement. Ces données, aux conséquences sociales, ont révolutionné tous les aspects de la vie du monde. Cette expansion prendra l'allure d'une explosion démographique au cours des prochaines décennies. Au rythme d'accroissement actuel, il y aura plus de 6 milliards d'être humains en l'an 2000.

Population totale et population active: les quelque 1300 millions de personnes formant la population active du globe en 1969, représentaient 43% de la population totale. Plus de la moitié de la population active mondiale travaille encore dans l'agriculture, bien que l'importance numérique de cette branche d'activité ait considérablement diminué dans les pays industrialisés.

L'expansion économique générale des pays industrialisés depuis la fin de la seconde guerre mondiale s'est traduite par une croissance continue et souvent importante du niveau de l'emploi.

Quant au problème du chômage, l'étude du BIT révèle que vers 1948, le chômage, dans les pays industrialisés, était en général redescendu au

niveau qu'il avait en 1929. Vers 1965, il atteignait le degré le plus bas jamais enregistré dans beaucoup de pays.

Durée du travail: depuis 1919, avec d'innombrables variations, la durée moyenne du travail n'a cessé de diminuer, même si les différences demeurent nombreuses entre pays de niveau de développement plus ou moins identiques.

En ce qui concerne les prix à la consommation, depuis 1948, la tendance est demeurée à une hausse modérée si l'on se réfère aux mouvements des 40 années précédentes, à l'exception de certains pays d'Amérique du Sud qui connaissent une inflation considérable. Question des salaires, enfin: l'expansion générale qui caractérise l'économie des pays industrialisés au cours des 20 dernières années se traduit par une hausse générale des salaires dans ces pays. Dans les pays en voie de développement, les salaires réels ont beaucoup moins augmenté que ceux des pays industrialisés, quand ils n'ont pas baissé.

L'étude du Bureau international du travail montre en conclusion que le progrès social des travailleurs dans les pays industrialisés en Europe et en Amérique du Nord, principalement, est donc certain, surtout si l'on tient compte de l'amélioration générale de la sécurité sociale et des conditions de travail. Pour les pays en voie de développement de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie, l'amélioration des conditions de vie des travailleurs est faible, comparée à celle des pays industrialisés.

● **BARCELONE.** — Réuni lundi soir, le barreau de Barcelone, dont l'influence est reconnue, s'est déclaré à l'unanimité disposé à apporter son soutien aux voix qui se sont élevées dans tout le pays, demandant l'établissement d'un statut spécial en faveur des détenus politiques.

● **LILLE.** — Six personnes ont trouvé la mort hier dans le nord de la France, à Jolimetz, au cours d'un accident provoqué par un conducteur non titulaire de son permis de conduire.

● **MADRID.** — Un étudiant de la Faculté de droit de Madrid, appartenant au « Parti communiste révolutionnaire », s'est tué lundi matin en se jetant par la fenêtre du septième étage de son immeuble, alors que la police procédait à une perquisition à son domicile.

● **COLOGNE.** — Sept anciens S.S., gardiens du camp de concentration nazi de Sachsenhausen, comparaissent depuis lundi devant la Cour d'assises de Cologne.

● **PARIS.** — « Le général de Gaulle est président de la République. Son mandat expire en 1972. Je ne connais absolument rien de ses intentions. Si je les connaissais, rien dans mes actes ni dans mes paroles ne permettrait de le deviner », a déclaré lundi soir M. Pompidou aux journalistes qui l'interrogeaient à son retour de Rome.

● **GRAZ.** — Le procès de cinq criminels de guerre autrichiens, accusés d'assassinats de juifs pendant la seconde guerre mondiale en Pologne, s'est ouvert hier matin devant une Cour d'assises de Graz, en Styrie (Autriche).

Au Comité central du Parti socialiste suisse Revision de la Constitution fédérale Protection des locataires - AVS

Le Comité central du PSS, présidé par le conseiller national Fritz Grütter, s'est réuni à Berne en présence des conseillers fédéraux Tschudi et Spuhler.

La réponse du PSS au questionnaire de la commission Wahlen relatif à la revision de la Constitution fédérale a fait l'objet d'une discussion approfondie. L'élaboration préliminaire de ce mémoire fut confiée à une commission spéciale au nom de laquelle le juge fédéral Harald Huber présenta un exposé. Durant le débat plusieurs amendements complémentaires furent acceptés et la commission est chargée de leur rédaction définitive.

Le congrès de Bâle avait chargé le Comité central de mettre au point, pour le prochain congrès extraordinaire, les textes de deux initiatives populaires. Les commissions spéciales sont au travail. Faisant suite au vœu exprimé par l'ancien conseiller national Robert Bratschi, celui-ci fut déchargé de la présidence de la Commission de politique sociale et remplacé par le Dr Richard Muller, conseiller national, de Berne. Le Comité central exprima la reconnaissance du PSS à Robert Bratschi pour ses activités fructueuses et inlassables au service de la promotion de la sécurité sociale en Suisse.

Les dispositions de droit transitoires protégeant les locataires prendront fin le 31 décembre 1969. Il est peu probable que des mesures pour protéger les loyers et les locataires puissent être introduites dans le droit ordinaire (Code des obligations) avant la fin de cette année. Par conséquent, le Comité central a chargé le Comité directeur de prendre contact avec les autres organisations intéressées et d'entreprendre une démarche auprès du Conseil fédéral afin d'examiner les possibilités de prorogation des dispositions actuellement en vigueur. Le PSS estime qu'une protection des locataires doit être maintenue, car les conditions du marché du logement — particulièrement dans les grandes agglomérations — sont encore extrêmement précaires.

En outre, le Comité central a décidé d'envoyer une requête au Département fédéral de l'intérieur dans le but de faire accélérer les travaux de revision de la loi sur l'aide AVS complémentaire. La majorité des bénéficiaires de prestations complémentaires se trouve, du fait de l'attitude antisociale des partis de droite lors de la fixation de la limite des revenus déterminants durant les délibérations des Chambres, privés d'une partie des nouvelles prestations généreusement fixées par la septième revision de l'AVS. L'augmentation de leurs rentes ne correspond de loin pas à la norme d'un tiers. Pour remédier à ces dures lacunes, la loi sur l'aide fédérale en faveur des prestations complémentaires des cantons devrait être révisée d'ici à la fin de 1969. Dans cet intervalle, une solution transitoire est à envisager.

Le règlement des groupes de femmes socialistes de Suisse et l'élection de quinze membres du comité de cette organisation furent ratifiés.

Le lieu et la date du prochain congrès extraordinaire furent arrêtés à dimanche 19 octobre 1969, au Kursaal de Berne.

L'émotion s'accroît en Tchécoslovaquie où Un second jeune homme s'immole par le feu

Josef Hlavaty, employé âgé de 25 ans, a tenté lundi soir, vers 20 h. 18 (heure locale) à Pilsn (Pilsen) d'attenter à ses jours en mettant le feu à ses vêtements. C'est ce qu'annonce l'agence d'information tchécoslovaque Ceteka, qui ajoute que Hlavaty, qui est divorcé, a subi des brûlures du deuxième degré. Le Ministère de l'intérieur a fait savoir qu'une enquête était actuellement en cours, qui devra éclaircir les circonstances de ce nouveau drame.

APPEL DE SVOBODA

« Je suis convaincu que nous avons tous un but et un désir communs: que cette année soit une année de consolidation politique, qu'elle nous apporte la solution des problèmes politiques et économiques les plus urgents », a déclaré lundi soir le président Ludvik Svoboda dans son discours diffusé par la télévision tchécoslovaque et dont le texte est cité par l'agence Ceteka.

« Il est donc d'autant plus pénible qu'un événement tragique se soit produit ces derniers jours. Dimanche, un jeune homme, Jan Palach, est mort. Un homme pur et animé des meilleures intentions. En tant que soldat, je puis apprécier l'abnégation et le courage de Jan Palach, mais en tant que président et citoyen de notre pays, je ne saurais cacher que je n'accepte point que des attitudes politiques s'expriment de cette manière. »

« Je viens d'apprendre une terrible nouvelle — un autre jeune homme a tenté à ses jours à Pilsen d'une façon identique. »

« Je vous demande à tous, et surtout aux jeunes de réfléchir à vos actes et à leurs conséquences possibles », a poursuivi le président Svoboda. « Vous — les jeunes — vous aimez la droiture et vous refusez les détours et les

compromis. J'ai, moi-même, souvent escaladé de hautes montagnes, au sens propre comme au sens figuré, et je sais fort bien que le chemin apparemment le plus court mène parfois à la perte, alors que souvent des détours et la prudence permettent d'atteindre sûrement le sommet. »

« LE CHOIX »

La radio de Prague a lancé lundi après midi un appel à la population pour la placer devant le choix suivant: tenter péniblement une marche vers la normalisation dont le résultat est encore nébuleux avec la direction actuelle qui jouit de la confiance de la nation ou en cas de manifestations inconsidérées, perdre ces dirigeants.

Cette déclaration, lue par l'un des speakers les plus écoutés, était contresignée par les organisations syndicales et communistes de la radio-diffusion tchèque.

La déclaration a souligné en outre que le « contact entre la radio et la population avait été excellent dans les bons comme dans les mauvais jours » et a réaffirmé la confiance de la nation en MM. Svoboda, Dubcek, Smrkovsky et Cernik. « Ils n'ont commis qu'une seule erreur, a-t-elle ajouté, celle de ne pas avoir expliqué clairement au peuple les limites à l'in-

térieur desquelles il peut organiser sa vie selon ses idées. »

Les présidium du Parti communiste slovaque et du bureau provisoire du parti tchèque se sont réunis lundi respectivement à Bratislava et à Prague, pour étudier la situation politique tchécoslovaque, en tenant notamment compte des derniers événements étudiants. Tous deux ont condamné l'action de Palach et ont appelé au calme.

GRÈVES DE LA FAIM

La campagne de protestation par la grève de la faim à Prague s'étend. Trois ouvriers et un étudiant ont rejoint les deux autres étudiants qui depuis samedi campent au pied de la statue de saint Venceslas. Selon le journal « Svobodne Slovo » cette grève de la faim a pour objet d'appuyer les revendications présentées par Jan Palach et par là d'éviter un nouveau suicide par le feu. D'autre part, le journal annonce que huit étudiants de Brno ont commencé de leur côté une grève de la faim, qui doit durer jusqu'à la convocation de l'Assemblée fédérale.

UN ÉTUDIANT HONGROIS AUSSI...

Un étudiant hongrois s'est arrosé d'essence et y a mis le feu, lundi, sur les marches du Musée national, apprend-on dans la capitale hongroise. Aucune confirmation, ni aucune précision officielles n'ont été données. La victime est à l'Hôpital militaire de Budapest où son cas serait jugé très grave.

L'Atlantique à la rame!

La traversée de l'Atlantique en solitaire a tenté un Anglais de 31 ans naturalisé argentin, John Fairfax, qui a levé l'ancre lundi après midi à San Agustin, au sud de la Grande Canarie.

Mais, à la différence de ses prédécesseurs, John Fairfax ne fera confiance ni à un catamaran ni à un trimaran ou autre bateau à voiles classiques: c'est un canot à rames de 7 m. de long et de 1 m. 80 de large, pesant une tonne et qu'il se propose d'affronter l'Océan et d'atteindre — dans trois mois — les côtes américaines.

John Fairfax compte ramer la nuit, dormir le jour et à ce rythme parcourir quotidiennement quelque 50 km.

Les syndicats contre Nixon

Trente-cinq personnes ont été arrêtées jusqu'à lundi soir au cours des manifestations hostiles organisées dans la capitale fédérale des Etats-Unis, à l'occasion de l'investiture du nouveau président américain, M. Richard Nixon. Des heurts se sont produits en plusieurs points de la ville entre de jeunes manifestants et la police, secondée par des soldats.

La police estime à 250 000 environ le nombre de spectateurs qui s'étaient massés sur tout le parcours du cortège, du Congrès à la Maison-Blanche.

Lundi, quelques heures après que M. Nixon eût prêté serment, le Sénat américain a confirmé la nomination des membres du nouveau cabinet. Quelques minutes avant la prestation

de serment de M. Nixon, M. Johnson a dicté une série de décrets tendant à la remise de hautes distinctions et de fonctions honorifiques rémunératrices. Des amis de Johnson ont reçu des sièges dans des commissions cérémoniales, alors que vingt Américains ont été décorés de la plus haute distinction civile, la médaille de la liberté. Parmi ceux-ci on notera M. Averell Harriman et M. Cyrus Vance, responsables des négociations de Paris, les acteurs hollywoodiens Bob Hope et Gregory Peck, le cardiologue de Bakely, ainsi que deux journalistes.

Les syndicats fourbissent leurs armes pour lutter contre le président Nixon. Un dirigeant syndicaliste a déclaré ces jours que M. Nixon était un « produit » de la grande industrie et devait être par conséquent traité en adversaire sinon en ennemi. Depuis son entrée au Congrès, en 1947, il a combattu les syndicats et inversement il a été la cible des attaques des syndicats. La trêve civile actuelle entre lui et les syndicats est un « calme avant la tempête ».

Les cérémonies d'hier se sont déroulées avec le faste habituel et M. Nixon a fait un beau discours.

● **FRANCFORT.** — L'Association des persécutés du régime nazi a demandé lundi à Francfort la révocation du président de la Diète fédérale allemande, M. Eugène Gerstenmaier, du fait qu'il « a porté préjudice tant aux réparations qu'au prestige de la République fédérale d'Allemagne ». L'association critique violemment les conditions des dédommagements versés à M. Gerstenmaier, qu'il a reçus pour torts professionnels à cause de son attitude d'opposition au régime nazi.

● **BEYROUTH.** — Trois colonels de l'état-major français sont arrivés à Beyrouth lundi soir, afin de participer à l'étude de la mise en défense du territoire libanais, déclare-t-on de source autorisée.

● **KARACHI.** — Un étudiant a été tué et huit personnes, dont quatre policiers et un photographe de presse, grièvement blessés lundi après midi au cours d'une manifestation d'étudiants de Dacca (Pakistan oriental) contre lesquels la police a ouvert le feu.